



## Domages hivernaux au jardin

### Quoi faire ?

L'hiver a été particulièrement doux au Québec cette année. La neige abondante, dans certaines régions, a permis de réduire les pertes causées par le froid, mais ces accumulations exceptionnelles ont aussi apporté leur lot d'inconvénients.



D'abord, il importe de faire la distinction entre la [dessiccation hivernale](#). « [Voir conseils horticoles du 22 avril 2014](#) » et les dommages physiques causés par le poids de la neige ou le verglas. Voici la règle d'or à suivre lorsque des dommages surviennent sur nos plantes : Les tissus morts ou endommagés doivent être retirés le plus tôt possible, peu importe la saison. Il ne s'agit pas ici d'une taille de formation, qui doit être réalisée à différents moments de l'année selon les espèces, mais bien de travaux urgents. S'ils ne sont pas réalisés à temps, cela peut mettre la plante en péril!



Effectivement, les blessures non traitées sont souvent la porte d'entrée d'insectes, de champignons ou de bactéries.

Certains conifères, comme les cèdres par exemple, verront souvent leurs branches inférieures s'affaisser avec le poids de la neige. Attention ! Ne pas intervenir tant et aussi longtemps que la neige n'est pas complètement disparue ! Les branches cassées ou fortement endommagées devront être retirées en les coupant au moins 2 cm plus bas qu'à l'endroit où se situe la blessure. Si les branches ne sont pas cassées, on pourra simplement les redresser et les attacher avec de la corde de jute. L'avantage de la corde de jute est qu'elle est discrète et biodégradable, réduisant les risques de dommages causés à la plante en cas d'oubli. Ne jamais utiliser de corde de nylon ou de fils métalliques. Les arbustes feuillus, pour leur part, pourront être nettoyés dès que la neige nous aura quittés. Et pourquoi ne pas en profiter pour faire la taille de formation printanière ?

Bon jardinage !

Brian Scullion  
Directeur général  
[Jardin Scullion](#)